

CONSEIL D'ECOLE DU 1er TRIMESTRE 2024-2025
En date du mardi 5 novembre 2024

Personnes présentes :

Les enseignants : M MURAT, Mme GASNIER, Mme BOUTET, Mme ORVAIN, Mme MORTESSAGNE, Mme DESROCHES, M CAUJOLLE, Mme LYRAUD, Mme CHENOT(remplaçante de Mme Dupré)

Le Maire et les élus : M PERABOUT (adjoint au Maire)

Mme DUFOUR (conseillère municipale)

Mme SANTANA (responsable des services périscolaires)

Les parents d'élèves titulaires : M BOULESTEIX, Mme BROUILLET, Mme SHOENECKER, M BRUNEAU, Mme GIROIR, M CASSELEUX

Les parents d'élèves suppléants : Mme BOULESTEIX, Mme MOUGAS

- M FAURE, DDEN

- Mme Di Costa AESH ULIS

Membre du RASED : Mme PATELOUP

Personnes excusées :

- Mme WOLF, Inspectrice de l'éducation Nationale

- M DARBON, Maire de la commune

- Mme CHATELON, adjointe au Maire Chargée des affaires scolaires

- Mme DUPRE, Enseignante

- M DEBORD, Enseignant

- Mme MASSON, enseignante

- Mme GRANDJEAN, Enseignante remplaçante

- Mme LAPLAUD, Représentante des parents d'élèves

- Mme CHAPONNAY, Représentante des parents d'élèves

- M WEBER, Représentant des parents d'élèves

- Mme TARDIEN, Représentante des parents d'élèves

- Mme MEYNIER, Représentante des parents d'élèves

- Mme SURROCA, Représentante des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Mme DESROCHES (enseignante)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Résultats des élections de représentants des parents d'élèves
- 2-Vote du règlement du conseil d'Ecole
- 3- Vote du règlement intérieur de l'école
- 4- Protocole Phare
- 5- Présentation de l'organisation pédagogique de l'école et effectif
- 6- Exercices de sécurité
- 7- Sorties et activités
- 8-Bilan financier OCCE
- 9-Questions et informations diverses

Début de séance : 18h00

La directrice remercie les participants de leur présence à ce premier Conseil de l'année, un tour de table est fait pour les présentations.

Il est précisé qu'il y a eu des questions transmises par les représentants des parents d'élèves. Elles seront traitées lors du 9^{ème} point.

1- RESULTAT DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le **vendredi 11 octobre**. Une seule liste était présentée par les parents. Cette liste a été élue avec un taux de participation de 42,54% au lieu de 40,80% l'an dernier. L'école comptait 362 électeurs inscrits sur la liste électorale, 154 ont voté.

Les candidats élus sont donc les suivants : M WEBER, M BOULESTEIX, Mme CHAPONNAY, Mme BROUILLET, Mme SHOENECKER, M BRUNEAU, Mme LAPLAUD, Mme GIROIR, Mme TARDIEN, M CASSELEUX

en tant que titulaires.

et Mme SURROCA, Mme MEYNIER, Mme BOULESTEIX, Mme MOUGAS
en tant que suppléantes.

2-VOTE DU REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

La directrice fait lecture du règlement du conseil d'école. Il est adopté à l'unanimité.

3- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Le règlement intérieur doit être modifié dans le chapitre concernant les horaires suite au changement de rythme scolaire. Le règlement intérieur modifié de l'école est présenté. Il est adopté à l'unanimité.

- Questionnements relatifs à l'organisation des APC :

Constats : difficultés pour déposer les enfants le matin à 8h15 (absence de transport scolaire, pas de transfert possible entre la garderie et l'école...) rythme pour les enfants...

Questions : est-il possible de mettre les APC l'après-midi ?

Est il possible de prévoir une organisation pour les transferts entre garderie -école ou école - garderie le cas échéant ?

Si impossibilité, serait-il envisageable d'avoir la garderie à l'école plutôt qu'à la forestière ?

A noter que ce questionnement de mettre le périscolaire à l'école est très récurrent pour de nombreuses familles, avec comme aspect positif : pas de logistique de transfert des enfants, un seul bâtiment à chauffer et nettoyer, des espaces pour jouer dehors, des jeux d'extérieur en état...

La quasi-totalité des enfants désignés par les enseignants pour assister aux APC sont présents. Les familles qui ont refusé les APC ont répondu qu'ils auraient également refusé les APC s'ils avaient lieu le soir.

La situation sera réévaluée au second conseil d'école.

Les transferts école/Forestière demanderaient la mobilisation de deux personnes ce qui n'est pas possible pour respecter les taux d'encadrement.

Suite à la réorganisation des rythmes scolaires, la collectivité s'est adaptée et a mis en place un ALSH municipal qui fonctionne le mercredi matin, mais aussi sur les temps du matin et du soir lors des jours d'école. Ceci implique une habilitation des bâtiments par la PMI, et un agrément de la SDJES (service départementale à la Jeunesse à l'Engagement et au sport), nous sommes également soumis au quota d'encadrement (agents formés et en nombre suffisant). Le bâtiment de l'école n'a pas d'agrément.

4- PROTOCOLE PHARE :

L'école continue la mise en place du programme de lutte contre le harcèlement. A ce titre un document d'information a été envoyé aux familles.

Les élèves du CE2 au CM2 vont également passer un questionnaire national anonyme afin de déceler des cas éventuels de harcèlement non connus des adultes.

5-PRESENTATION DE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

217 élèves sont actuellement répartis dans les 10 classes de l'école 231 l'année dernière.

L'école compte 11 enseignants et 8 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap).

Site Pressemane :

- classe de CP : M. Murat, 18 élèves
- classe de CP : Mme Gasnier 18 élèves
- classe de CE1 : Mme Boutet ,21 élèves
- classe de CE1: Mme Masson, 19 élèves

Gay Lussac :

- 1 dispositif ULIS : Mme Dupré, 11 élèves
- classe de CE2 : Mme Orvain, 25 élèves
- classe de CE2 : M Debord et Mme Lyraud, 25 élèves
- classe de CM1 : Mme Mortessagne, 26 élèves
- classe de CM1-CM2 : Mme Desroches : 26 élèves
- classe de CM2 : M. Caujolle 28 élèves

6-EXERCICE DE SECURITE

Exercices évacuation incendie :

Réglementairement, nous sommes tenus d'effectuer 3 exercices incendie dans l'année. Un premier exercice incendie a été effectué le 17 septembre pour le site Pressemane et le 16

septembre pour le site Gay Lussac. L'alarme a été entendue par toutes les classes. Les exercices se sont déroulés dans le calme et dans de bonnes conditions.

Exercices PPMS Attentat Intrusion

Il s'agit d'un guide de fonctionnement de l'école en cas d'intrusion. Un exercice intrusion a eu lieu le 30 septembre à Gay Lussac et le 1^{er} octobre pour Pressemane. Le scénario de se cacher a été choisi.

Sur Pressemane l'exercice a bien fonctionné, les quatre classes ont pu se confiner mais il est dommage que l'alerte ne soit pas commune avec la maternelle.

Sur Gay Lussac seules trois classes sur six ont entendu le signal (corne de brume) et ont pu se confiner.

Exercices PPMS Risques majeurs :

Il s'agit d'un guide de fonctionnement de l'école en cas de tempêtes, inondations, accidents industriels, risques chimiques, nucléaires.

Ce plan doit comporter un lieu de regroupement pour une mise à l'abri des élèves : les salles de classes sont retenues pour les deux sites.

Les exercices de confinement ont eu lieu le mardi 5 novembre pour les deux sites. Les exercices se sont bien déroulés.

Porte d'entrée site Pressemane :

La porte d'entrée de Pressemane ne fonctionne plus depuis février 2024 . Mme Boutet ne pouvant laisser sa classe sans surveillance c'est un enfant qui va ouvrir la porte aux livreurs, parents, éducateurs,... Cela pose de réels soucis de sécurité. Quand est ce que les réparations seront effectuées ?

Les réparations sont prévues pour le 13 novembre.

7-SORTIES ET PROJETS PEDAGOGIQUES :

- ❖ **JUDO** : Un intervenant Judo interviendra pendant une période pour 6 classes de l'école : Mme Gasnier, Mme Lyraud, Mme Mortessagne, Mme Desroches, Mme Masson, M Murat.
- ❖ **RUGBY** : Les classes de Mme Boutet et de Mme Orvain ont sollicité l'intervention d'un intervenant rugby. Les dates ne sont pas encore déterminées.
- ❖ **FOYER RURAL** : L'aide aux devoirs se poursuit cette année les lundis, mardis et jeudis. 22 élèves sont inscrits.
- ❖ **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** :
 - Participation au prix « Je lis, j'élis » pour toutes les classes de l'école.
 - Prêt de livres à la bibliothèque de Pressemane.
- ❖ **AQUANOBLAT/natation**: Les 10 séances de piscine ont lieu de la façon suivante :
 - Les classes de Mme Orvain, Mme Desroches, Mme Masson, Mme Mortessagne, Mme Dupré et Mme Lyraud vont y aller au 1^{er} trimestre.
 - Les classes de Mme Boutet et de M Caujolle iront au deuxième trimestre.
 - Les classes de Mme Gasnier, M Murat iront au troisième trimestre.

Remerciements aux parents accompagnateurs sans qui l'activité ne serait pas possible. Un parent agréé peut accompagner dans toutes les classes de l'école et même dans une autre école. L'agrément est valable 5 ans.

❖ **Association des parents d'élèves** : dans le cadre de la semaine du goût, l'association de parents d'élèves a offert un atelier sur la recherche d'un aliment salé, amer, acide, sucré. L'équipe enseignante remercie l'association pour ce moment qui a été très apprécié par les enfants.

L'association lance également un appel aux familles pour devenir adhérents de l'association.

❖ **CONCERT JMF** : Toutes les classes de Gay Lussac participeront à deux concerts : mardi 14 janvier « Amalia », et le lundi 12 mai « Les trois jours de la queue du dragon ».

❖ **Ecole et Cinéma** : Les classes de Mme Mortessagne, Mme Masson, Mme Desroches, Mme Gasnier, Mme Lyraud, Mme Dupré participeront au dispositif Ecole et cinéma qui propose la projection de 3 films dans l'année. Les premières projections auront lieu les 19/22/ et 29 novembre. Les cycle 2 iront voir Kécity, la maison des contes et les cycles 3 L'étrange Noël de M Jack.

❖ **FESTIVITÉS DE NOËL** : Le goûter de Noël aura lieu le mardi 17 décembre pour Pressemane, le dessert de Noël le vendredi 20 décembre pour Gay Lussac et le repas de Noël au restaurant scolaire aura lieu le jeudi 19 décembre. Les enseignants réfléchissent à un cadeau collectif avec le budget de la municipalité. Les enfants assisteront également à la projection d'un film avant les vacances.

❖ **CONCERT DE GAY LUSSAC** : Il est prévu cette année le jeudi 20 février au gymnase.

❖ **MAIF /permis piéton** : Une demande de passage du permis piéton pour les deux classe de CE2 a été faite auprès de la Maif . La 1^{ère} séance aura lieu le lundi 20 janvier.

❖ **Intervention numérique par les animateurs de l'ESCALIER** : Des intervenants numériques viendront faire deux séances dans les classes de Mme Desroches, M Murat, Mme Mortessagne, Mme Gasnier et M Caujolle

❖ **JEUX DANGEREUX** : l'infirmière scolaire est intervenue dans la classe de Mme Mortessagne pour faire une sensibilisation sur les jeux dangereux.

❖ **PROJETS SORTIE/VOYAGE** :

- Pour les classes de Mme ORVAIN et Mme MORTESSAGNE, Mme Dupré, Mme Lyraud un projet de classe de découverte à la mer est prévu mais pour l'instant nous n'avons pas trouvé de centre pour nous accueillir.
- M Caujolle, Mme Desroches et Mme Boutet devraient faire une sortie à Toulouse à la cité de l'espace avec une classe du collège par rapport à un projet sur l'astronomie.
- La classe de Mme Desroches ira une journée à Paris le 4 Avril afin d'assister à la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu et de visiter le Sénat.
- Les classes de M Murat, Mme Masson et Mme Gasnier iront au mois de juin à Chamberet à la maison de l'arbre et de la nature

8 BILAN FINANCIER DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE :

BILAN FINANCIER

2024- 2025

Au 1^{er} septembre le solde de la coopérative était de 6587,44 €. L'association a fait un don de 1850 €, la participation des familles a rapporté 2613 €. L'adhésion à USEP va coûter 1300 €.

9 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Soutien pour les élèves de CE1-CE2 : Mme Gasnier propose une heure de soutien le lundi soir à certains élèves ciblés par les enseignants jusqu'à la fin de l'année

- Evolution du projet de la rue de Beaufort : Qu'en est-il de l'avancement de la mise en place d'un dispositif pour ralentir circulation rue de Beaufort ?

La signalisation est déjà importante. Il y a un radar pédagogique. Le stationnement a été très limité.

De la résine au sol va également être installée. Une nouvelle rue est en train d'être créée afin de diminuer le passage des voitures devant l'école.

- Evolution des rythmes scolaires : sollicitation d'un point de situation concernant les effectifs fréquentant les services périscolaires : des familles ont-elles été en difficulté ?

L'ensemble des demandes ont-elles pu être traitées et solutionnées ? Les enfants ont-ils pu avoir une place le mercredi vu les délais d'inscription ? Par ailleurs est-il possible d'organiser les groupes par niveau scolaire et non par âge ? certains enfants de CP se retrouvent avec les maternelles à la maison de la petite enfance, quand tous leurs amis sont à la Forestière.

En moyenne 49 enfants (hausse à partir du mois d'octobre) sont présents le mercredi matin pour une capacité maximum de 70 enfants (28 pour les 3/5 ans et 42 pour les 6/11 ans). Pour la première période, toutes les demandes d'inscriptions ont été acceptées, mêmes celles hors délais. Nous demandons aux familles de respecter les délais de réservation (fiche transmise à la fin de la période pour la période suivante), et d'annulation (possibilité d'annuler jusqu'au lundi 12h qui précède le mercredi réservé)

Le Foyer rural est gestionnaire de l'ALSH qui fonctionne le mercredi après-midi et les vacances scolaires. C'est une délégation de service public : une concession avec la Mairie pour les enfants de 6 à 17 ans avec un accueil à la Forestière, et une concession avec la communauté de communes de Noblat pour les 3/5 ans (5 ans et 12 mois) qui sont accueillis à la Maison de la petite enfance. Les enfants basculent sur le site de la Forestière lorsqu'ils ont leur 6 ans révolus, cela se fait automatiquement, certains enfants ayant eu leur 6 ans en septembre ont été pris en charge directement à la Forestière. Si besoin, contacter Mme Jalouneix au Foyer Rural.

- Questions concernant les projets pédagogiques sur l'année : est ce qu'il y aura des actions relatives aux déplacements en mobilité douce (savoir se déplacer en vélo ?) et également projet autour de la vie affective des enfants (intervention par exemple du planning familial sur des notions de consentement dès le plus jeune âge...)

La classe de Mme Desroches va participer à un cycle vtt avec un intervenant financé par la municipalité.

L'association « ose le dire » interviendra dans 3 classes de l'école afin de parler des différentes formes de violence auxquelles les enfants peuvent être confrontés.

L'infirmière scolaire interviendra également dans la classe de Mme Desroches sur le thème de l'adolescence, les changements physiques,...

La séance est levée à 19h40.

Mme Lyraud remercie toutes les personnes présentes.

La présidente du conseil d'école :

Mme Lydie Lyraud

Secrétaire

de

séance :

S. Desroches